

## MESURER LES IMPACTS DES CONVENTIONS COLLECTIVES SUR LA PROTECTION SOCIALE SUPPLÉMENTAIRE DES SALARIÉS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA181	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	691,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### PARIS

- Du 12/09/2025 au 12/09/2025

### OBJECTIFS

- Analyser les conventions collectives en matière de protection sociale supplémentaire des salariés.
- Déterminer les obligations des employeurs en fonction des différentes conventions et accords collectifs.

#### Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations**  
[ici >>](#)

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Le formateur présente les bases juridiques des accords régis par le Code du Travail, les conventions collectives et recherche des dispositions impactant les assurances collectives. Cas pratiques en sous-groupes.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel des assurances collectives, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

- A. Bases légales des conventions collectives
  - 1. Différents types d'accords collectifs
  - 2. Spécificité des conventions collectives
  - 3. Procédure d'extension ministérielle
  - 4. Fabrication
- B. Principales conventions collectives
  - 1. Convention collective patronale des cadres de 1947
    - a) portée
    - b) contenu
    - c) disposition contenant la prévoyance collective
  - 2. Loi de 1978 sur la mensualisation, ANI du 11 janvier 2008 et ANI 2013
    - a) contexte historique
    - b) portée
    - c) disposition intéressant la prévoyance collective et les IFC
  - 3. Grandes conventions collectives de branche
  - 4. COMAREP : rapport d'activité
- C. Assurance collective et conventions collectives
  - 1. Contrat mensualisation
  - 2. Régimes IFC
  - 3. Portée des clauses de recommandation
- D. Cas pratiques : Exploitation d'une convention collective de branche
  - 1. Détermination des garanties
  - 2. Détermination des montants d'indemnités de départ à la retraite

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Conseillers en assurance

Chargés de clientèle  
Agents généraux  
Courtiers  
Inspecteurs commerciaux  
Juristes  
Chargés d'études actuarielles

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap** : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.  
[Veillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

**Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques**

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

691,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/02/2025 à 15:25